



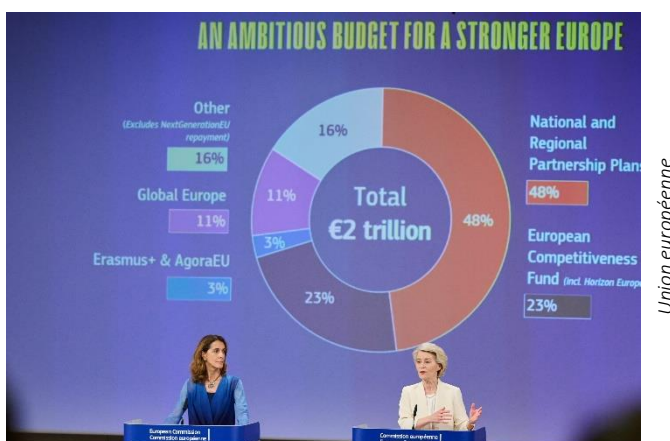
Trans Europe Infos N°45

Août 2025

L'EUROPE PROPOSE DE DOUBLER SON BUDGET TRANSPORT POUR 2028-2034

La Commission européenne a présenté le 16 juillet sa proposition relative à un cadre financier pluriannuel pour la période 2028-2034, dont le budget s'élève à près de 2 000 milliards d'euros. Un nouveau Fonds européen pour la compétitivité, doté d'une enveloppe de 409 milliards d'euros, investira dans des technologies stratégiques dans quatre domaines : la transition propre et la décarbonation ; la transition numérique ; la santé, les biotechnologies, l'agriculture et la bioéconomie; et la défense et l'espace. Dans ce cadre, la Commission a partagé le règlement pour le prochain mécanisme

pour l'interconnexion en Europe qui verra son budget augmenté à 81,4 milliards d'euros pour financer l'achèvement des réseaux transeuropéens et favoriser la transition écologique et propre de l'Europe dans les domaines de l'énergie, du numérique et des transports. Au sein de cette enveloppe, 51,5 milliards d'euros seront consacrés aux transports, dont 17,6 milliards d'euros pour l'achèvement des infrastructures transfrontières à double usage pour la mobilité militaire. Le volet du mécanisme pour l'interconnexion en Europe alloué à la mobilité militaire sera ainsi multiplié par dix par rapport aux montants actuels : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52025PC0547&qid=1753799512950>.



Union européenne

19 PROJETS DE TRANSPORT FRANÇAIS RETENUS POUR DES FINANCEMENTS EUROPÉENS

La Commission européenne a annoncé le 3 juillet les résultats du dernier appel à projets dans le cadre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe. 94 projets ont été sélectionnés pour recevoir près de 2,8 Milliards d'euros de subventions, dont la majeure partie – 77% – relèvent du domaine ferroviaire, principalement dans les pays de cohésion. La France a vu 19 projets retenus pour un montant total d'environ 140 millions d'euros, parmi lesquels figurent des investissements dans les pôles d'échanges multimodaux dans le cadre du projet de la ligne nouvelle Provence-Côte d'Azur ainsi que le déploiement de l'ERTMS sur la ligne Marseille-Ventimille : https://cinea.ec.europa.eu/news-events/news/cef-transport-eu28-billion-94-projects-boost-sustainable-and-connected-mobility-across-europe-2025-07-03_en?prefLang=fr

LA DEUTSCHE BAHN ADAPTERA SES NOUVEAUX ICE POUR CIRCULER EN FRANCE



DB

La DB a fait part le 10 juillet de son intention de modifier jusqu'à 32 de ses nouvelles rames à grande vitesse ICE 3neo afin d'étendre ses opérations internationales en France et en Pologne. Le contrat de 200 millions d'euros attribués à Siemens Mobility permettra d'équiper les rames de composants adaptés afin d'assurer leur compatibilité avec les technologies de signalisation et les infrastructures dans les pays cibles. Les premières rames certifiées sont

attendus en 2031 à la suite d'une période d'essais nécessaires à leur homologation. Cet investissement s'inscrit dans une commande globale passée par la DB auprès de Siemens Mobility pour 90 trains ICE 3neo, dont 29 ont déjà été livrés : https://www.deutschebahn.com/de/presse/pressestart_zentrales_uebersicht/ICE-3neo-wird-fuer-weitere-europaeische-Einsaetze-fit-gemacht-13437392#13437392

LE MINISTRE ANNONCE UNE LOI-CADRE POUR LES TRANSPORTS EN 2026

Lors de la présentation, le 9 juillet, des travaux de la Conférence « Ambitions France Transports » le ministre chargé des Transports Philippe Tabarot a annoncé l'élaboration d'une loi cadre pour les transports, destinée à concrétiser les orientations issues de cette conférence. Lancée le 5 mai dernier, la Conférence « Ambition France Transports » avait pour objectif de poser les fondations d'un nouveau modèle de financement des transports, dans un contexte marqué par des défis croissants liés à la régénération et à la modernisation des réseaux, à la nécessaire décarbonation des mobilités, ainsi qu'à l'augmentation de l'offre pour répondre à une demande en forte progression. Pour apporter des réponses à ces défis la Conférence a mis en avant quatre grandes priorités : la nécessité d'une programmation claire et lisible des investissements dans les transports, la priorité à donner à la modernisation et à la régénération des réseaux existants, l'importance de la participation financière des usagers, et la remobilisation des financements privés pour accompagner les projets d'infrastructures de transport. La loi-cadre annoncée par le ministre comportera un volet principal qui sera déposé au Parlement dès le mois de décembre 2025, et un volet programmatique qui sera présenté ultérieurement sur la base du travail de re-priorisation pour lequel le COI a été mandaté : <https://www.ecologie.gouv.fr/presse/rebatir-notre-modele-financement-infrastructures-philippe-tabarot-annonce-loi-cadre>.

ACTUALITÉS DES PROJETS DE LIGNES NOUVELLES EN FRANCE

Lors de sa réunion du 11 juillet le comité de pilotage de la **ligne nouvelle Montpellier Perpignan** (LNMP) a confirmé la mobilisation autour du projet et spécifié le calendrier pour ses prochaines phases. Ainsi, le début des travaux de la première phase entre Montpellier et Béziers est confirmé pour 2029, avec une mise en service à l'horizon 2034. La concertation autour des fonctionnalités (desserte et mixité) de la deuxième phase entre Béziers et Perpignan se déroulera à partir d'avril 2026 sous l'égide de la commission nationale du débat public. L'enquête publique sur cette deuxième phase est prévue en 2030 : <https://www.ligne-montpellier-perpignan.com/copil-du-11-juillet-2025-une-mobilisation-renforcee-et-un-calendrier-respecte>.

Le comité de pilotage du projet de **ligne nouvelle Paris-Normandie** s'est réuni à Giverney le 1er juillet, en présence du ministre chargé des Transports Philippe Tabarot. Celui-ci a réaffirmé le soutien de l'Etat au projet de LNPN ainsi que la confiance accordée au nouveau délégué interministériel pour mettre en œuvre une nouvelle méthode et inscrire le projet dans une nouvelle dynamique. Cette démarche prendra la forme d'un dialogue territorial dont la première séquence se déroulera de septembre à décembre 2025 et aura pour objectifs l'explicitation des enjeux et des perspectives d'avenir des territoires de l'axe Seine, et l'identification des besoins de mobilité actualisés auxquels le projet LNPN aura vocation à répondre. Le dialogue territorial sera clôturé par une nouvelle réunion du comité de pilotage fin 2025 afin de valider une nouvelle feuille de route du projet LNPN détaillée, dans l'objectif de rechercher des solutions permettant de définir très rapidement un tracé de moindre impact : <https://www.ecologie.gouv.fr/presse/projet-ligne-nouvelle-paris-normandie-lnpn-nouvelle-demarche-construire-projet-partage>.

